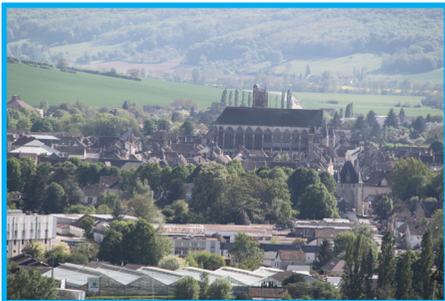


Départ : parking près de l'écluse	Longueur : 15km
Balisage : blanc-rouge et jaune	Durée pédestre : 4h
Dénivelé : +314m -314m	Durée VTT : 2h



Au fil de la rando...

La Porte de Sens : Située à l'entrée de Villeneuve-sur-Yonne, cette porte est classée Monuments Historiques depuis 1882. La Ville a su conserver ses vestiges de l'enceinte fortifiée du XII^{ème} siècle. En remontant la promenade (bd. Victor-Hugo), on y trouve les vestiges de **la Tour du Sorcier** sur laquelle s'appuie une habitation du début du XIX^{ème} siècle et à droite **la Grosse Tour**, donjon royal construit par Philippe Auguste vers 1210.

Saint-Martin : Cette colline domine la ville au nord-est et culmine à 170 mètres. Les Villeneuviens ont gardé la coutume de se rendre sur ce coteau, chaque lundi de Pâques, pour y procéder à la « Roulée » des œufs, cuits durs et colorés.

Le Champ du Guet : A l'époque, ce point haut fut un poste d'observation sur le plateau et en direction de la vallée de l'Yonne.

Château de Passy : Château du XVI^{ème} siècle bâti par l'Evêque de Nevers Jacques Spifame. Aujourd'hui la propriété de la Caisse des Ecoles du 13^{ème} arrondissement de Paris accueille un centre de recherche archéologique.

Cochepie : Les points sourceux de la vallée de Cochepie ont fait l'objet d'un captage et elles sont acheminées vers le nord par un aqueduc souterrain dont on longe les édicules depuis Passy.

Balisage Blanc-Rouge. Du départ, Remonter les promenades jusqu'au collège puis prendre à gauche la rue de la Cornillatte, puis la rue de la Grosse Pierre. Toujours à gauche, enfin, à droite, la route de Dixmont (D.15). Juste après le pont emprunter à droite la bretelle goudronnée qui longe la D606. A 250m, aller à gauche puis, s'engager sur un chemin en herbe qui monte au bois de Saint Martin et le suivre jusqu'à son terme.

1 - Prendre à gauche le chemin en herbe qui monte au bois de Saint-Martin; le suivre jusqu'à son terme.

2 - Balisage Jaune. Prendre à gauche la route goudronnée de Flandre (panneau routier) sur 1,5km. Prendre à gauche le chemin empierré qui rejoint Talouan où l'on suit, en face, la D 15 sur 250m, puis le chemin en herbe qui monte perpendiculairement à une forte pente. Parvenu au faite, au niveau du réservoir, continuer tout droit.

3 - A la fourche, obliquer à droite. Au hameau de Vaufoin prendre la rue juste en face et bien suivre le balisage jaune. Après le hameau prendre le 2^{ème} chemin à gauche. Arrivé à la route, prendre à droite sur 150m puis à gauche le chemin en herbe.

4 - Le suivre jusqu'à son terme (aqueduc souterrain de Cochepie, petites constructions régulières) où l'on tourne à gauche pour arriver à la route goudronnée à un angle du mur de clôture du château de Passy. Suivre ce mur jusqu'à l'angle suivant et prendre à gauche la route de Beaujard.

5 - Arrivé dans le bois, emprunter le 1^{er} chemin à droite qui monte. On sort vite du bois. Au carrefour après la vigne, s'élever par un chemin à gauche (se retourner à mi-pente pour admirer le paysage). A la fourche partir à droite sur 500m puis à la crête, descendre dans le vallon jusqu'à la propriété en bas en laissant les chemins à droite et à gauche.

6 - Prendre à gauche, suivre le chemin le long du mur qui mène à la rue des Cannes. Tourner à droite jusqu'au ru de Saint-Ange. Suivre le sentier qui longe le ru jusqu'à la passerelle que l'on traverse. Continuer le chemin jusqu'à la D.15 vers Villeneuve-sur-Yonne. Suivre le balisage blanc-rouge, à partir du pont et pour rejoindre le point de départ: route de Dixmont, à gauche rue de la Grosse-Pierre, à droite rue de la Cornillatte, puis à droite encore pour descendre les Promenades vers l'Yonne.

Du champs du Guet au château de Passy



Extrait de la carte: 2618 O
Autorisation n° 5209-023
IGN-PARIS 2003
1/25000e 1cm=250m